

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement**

15-06-23 / 18h30 / École Chomedey-de-Maisonneuve au local 121

| <b>Membres (cocher les membres présents)</b>   |  |
|--|--|
| <p>Paquette Karine, directrice<br/>Dussault, Sylvie, conseillère pédagogique<br/>Lanthier, Chantal, présidente du CÉ<br/>Josée Legault, représentante de la communauté<br/>Grégoire, Christian, représentant de la communauté<br/>Morin, Karoline, parent<br/>Gaelle Bergognoux, parent<br/>Aline Pajot, parent<br/>Catherine Robert, parent<br/>Marcoux-Desbiens, Virginie, parent substitut<br/>Maude Lussier- Lavoie, enseignante<br/>Gaudet, Stéphanie. enseignante<br/>Desrochers, Evelyne, TES</p> | <p>Absents :</p> <p>Lestourneau Annie, parent substitut<br/>Desjardins-Bernier Mégane, élève<br/>Provost-Charron Alexis, élève<br/>Geneviève Béliveau, enseignante<br/>Mohamed Tahar Hazgui, parent<br/>Chantal Lanthier, parent</p> |
| <b>Invités</b>   |  |
| <p>Prénom, Nom, titre, nom de l'organisation<br/>Prénom, Nom, titre, nom de l'organisation</p>   | <p>Prénom, Nom, titre, nom de l'organisation</p>   |

| N° | Points à l'ordre du jour                                    | Documents, notes et décisions  | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation                      |
|----|---|--|--|----------------------------------|
| 1. | Ouverture de la séance                                      | Présence de 12 personnes; le quorum est atteint.   |  | Sans objet --<br>Fait F          |
| 2. | Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum | L'assemblée débute à 18h30   |  | Non fait NF<br>En réalisation ER |
| 3. | Lecture et adoption de l'ordre du jour                      | Mme Paquette procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Mme Sylvie Dussault et appuyée par Mme Catherine Robert.<br><br><b>Adoption</b>   |  |                                  |
| 4. | Adoption du compte-rendu du 1 <sup>er</sup> juin 2023       | Mme Catherine Robert propose l'adoption et Mme Karoline Morin. appuie la proposition.<br><br><b>Adoption</b>   |  |                                  |
| 6. | Points à l'ordre du jour                                    |  |  |                                  |
|    | a. Période réservée aux membres du public                   | Sans objet   |  |                                  |
|    | b. Période réservée aux membres de la communauté            | CCSE : certains des animateurs du camp de jour proviennent de notre école.<br>Christian Grégoire : les enjeux d'intimidation augmentent la pertinence de la collaboration avec le fait de poursuivre les liens avec CyberCap. L'école sert de laboratoire pour les activités développées par CyberCap. |  |                                  |

| N° | Points à l'ordre du jour   | Documents, notes et décisions  | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|----|--|--|--|-------------|
|    |  |  |  |             |
|    | c. Période réservée aux membres du conseil des élèves                                | Sans objet   |  |             |
|    | d. Période réservée à la présidence  | Mme Lanthier étant absente, le point est sans objet.   |  |             |
|    | e. Bilan du budget   | <p>Voir le document en Annexe « Bilan budget 2022-2023 »</p> <p>Mme Paquette précise que des efforts devront être faits par les enseignants en ce qui concerne l'impression des documents. Le service de la CSDM à ce niveau devrait être davantage utilisé.</p> <p>L'adoption de la résolution 3 est proposée par Aline Pajot, appuyée par Catherine Robert</p> <p style="text-align: right;"><b>Adoption</b></p> <p>On termine l'année avec un équilibre budgétaire.</p> |  |             |
|    | f. Évaluation et actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence | <p>Voir les rapports joints.</p> <p>L'essentiel de l'intimidation se fait sur les réseaux sociaux. La violence est essentiellement verbale, mais le degré de violence est extrêmement important. De plus, les comportements se produisent le plus souvent en dehors des heures d'école.</p> <p>Les dénonciations sont à encourager.</p>  |  |             |

| N° | Points à l'ordre du jour                     | Documents, notes et décisions   | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|----|--|---|--|-------------|
|    |  | <p>Les interventions peuvent impliquer la police, les intervenants de la DPJ, des équipes en prévention de la délinquance etc.</p> <p>L'objectif est surtout d'offrir aux élèves et aux membres du personnel un environnement sain et sécuritaire.</p> <p>Il faut bien distinguer les situations d'intimidation versus les conflits.</p> <p>L'école collaborera avec le Cegep Maisonneuve pour développer des outils destinés aux parents.</p> <p>Voir la résolution en pièce jointe.</p> <p>L'adoption de plan de lutte contre l'Intimidation et la violence est proposée par Karoline Morin et appuyé par Maude Lussier-Lavoie. (Résolution numéro 1)</p> <p style="text-align: right;"><b>Adoption</b></p> <p>L'actualisation du plan de lutte contre l'Intimidation et la violence est proposée par Sylvie Dussault et appuyée par Virginie Marcoux Desbiens. (Résolution numéro 2)</p> <p style="text-align: right;"><b>Adoption</b></p> |  |             |
|    | <b>g. Bilan du CE</b>                        | <p>Madame Paquette fait la présentation du bilan du CE.</p> <p>Voir document joint en annexe.</p>   |  |             |
|    | <b>h. Frais exigés aux parents 2023-2024</b> | <p>Les prix ont augmenté beaucoup. L'école ne peut assumer seule ces augmentations. Il va falloir envisager des solutions à long terme.</p>   |  |             |

| N° | Points à l'ordre du jour                                    | Documents, notes et décisions   | Point(s) de suivi<br>Responsable(s) du suivi | Réalisation |
|----|---|---|--|-------------|
|    |   | <p>Il y a deux corrections à apporter aux documents déposés : en secondaire 4 et 5 les coûts seront à modifier légèrement à la baisse.</p> <p>L'adoption des frais exigés aux parents 2023-2024 est proposée par Catherine Robert, appuyée par Virginie Marcoux Desbiens.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adoption</b></p>   |  |             |
| 7. | <b>Questions diverses</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services offerts à la bibliothèque :<br/>Un parent partage sa visite à la nouvelle bibliothèque. Elle souligne notamment le médialab qui est accessible aux personnes abonnées à la bibliothèque. Des partenariats pourraient être développés entre l'école et la bibliothèque.</li> <li>- Normes et modalités d'évaluation 2022-2024 :<br/>Un important travail de mise à jour a été fait. Ce document sera diffusé dès le début de l'année. Il est important que l'ensemble des enseignants le maîtrise. De plus, des capsules destinées aux parents seront développées afin de les sensibiliser à ces enjeux. Ce document sera présenté au CE dès le début de l'année.</li> </ul> |  |             |
| 8. | <b>Levée de la séance et date de la prochaine rencontre</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agit de la dernière assemblée pour l'année scolaire 2022-2023</li> <li>- La levée de l'assemblée est proposée par Sylvie Dussault et appuyée par Catherine Robert. La séance est levée à 20h30.</li> </ul>  |  |             |